

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE ET ORDINAIRE

de tous les clubs et activités du Comité de Paris

Vendredi 13 février 2026 à 18h 30

Centre d'Excellence Des Professions Culinaires

19, rue Goubet 75019 Paris

Métro : Ourcq (ligne 5) ou Danube (ligne 7a) – Parking gratuit à proximité

Pour participer à cette assemblée générale, c'est ici

CANDIDAT·ES À L'ÉLECTION DU COMITÉ DIRECTEUR

RAPPEL (extraits des statuts)

Article 16

Le Comité Directeur comprend onze à vingt-cinq membres qui exercent l'ensemble des attributions que les présents statuts n'attribuent pas à une autre instance du Comité de Paris.

Pour chacune des activités dont le Comité de Paris assure la promotion et le développement, le Comité Directeur arrête un règlement relatif à la sécurité et un règlement relatif à l'encadrement et peut déléguer cette mission aux Présidents ou Secrétaires des commissions sportives départementales.

Article 17 (extrait)

Les membres du Comité Directeur sont élus au scrutin secret par les membres de l'assemblée générale départementale, telle que définie aux articles précédents.

Les membres du Comité Directeur sont élus à titre individuel tous les trois ans par l'assemblée générale départementale. Ils sont rééligibles. Le mandat du Comité Directeur expire à la date prévue par l'élection du nouveau Comité Directeur. Il devra être composé d'un nombre de femmes proportionnel au nombre de femmes licenciées éligibles dans les conditions prévues par l'article 10 des statuts.

Article 18 (extrait)

Les 25 premiers candidats élus sur la liste électorale seront désignés membres titulaires. Les candidats non élus seront désignés membres associés. Ils participent aux réunions du comité directeur mais n'ont pas le droit de vote. En cas de désistement d'un membre titulaire, le membre associé le mieux élu devient alors un membre titulaire. La même procédure est respectée chronologiquement.



**Emmanuelle
BONNET OULALDJ**
48 ans - ASJ 12
Candidate sortante



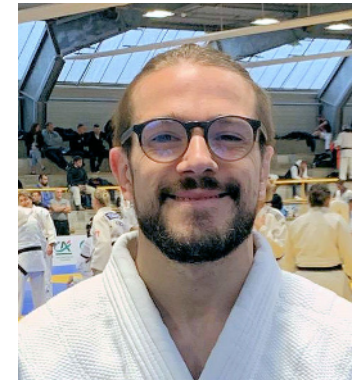
Mohamed BOUDELIA
72 ans - AS Santé Belleville
Candidat sortant



Lynda BOUZID
48 ans – AS Santé
Belleville
Candidate sortante



David CHEVAU
54 ans - RSC Montreuil
Candidat sortant



Johnny DELORT-DEDIEU
33 ans – Paris Sud Judo
Nouveau candidat



Jérôme DELPERIÉ
53 ans – Les bouchers de
la vilette
Candidat sortant



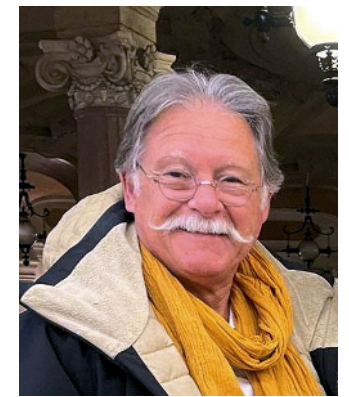
Eric DUCLOS
59 ans – UASG
Candidat sortant



Cécile ESON
71 ans - ASCBNP
Parisbas Paris
Candidate sortante



Chloé FLADENMULLER
29 ans – RCTF
Nouvelle candidate



Michel FUCHS
67 ans - CPS10
Candidat sortant



François GOMÉS
48 ans – AS
Métropolitain
Candidat sortant



Danielle GOZIN
82 ans – AS Barracuda
Candidate sortante



Dorel IACOBESCU
80 ans - AS Bouvines
Candidat sortant



Cécyle JUNG
63 ans – Paris Sud Judo
Candidate sortante



Marie-Lyse LOUNÈS
47 ans – FC Paris Arc-en-Ciel
Candidat sortante



Mourad MAZOUZI
51 ans - CAP NORD
COP
Candidat sortant



Abdenor MEDJDOUB
55 ans - Vertical 12
Candidat sortant



Jean-Yves PENCREACH
78 ans – CPS10
Candidat sortant



Mélanie PIETERS
34 ans – FC Paris Arc-en-Ciel
Candidate sortante



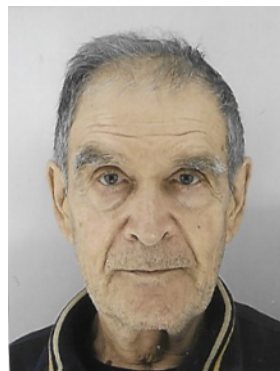
Fabrice PROLONG
44 ans – AS amis volleyeurs-
Nouveau candidat



Philippe SEGRESTAN
71 ans - ROC 14
Candidat sortant



Charlotte THIONOIS
38 ans - RCTF
Candidate sortante



Serge TRACQ
80 ans - RCTF
Candidat sortant



Pablo TRUPTIN
33 ans – Démocratie Polygonaise
Candidat sortant



Thierry UHRÈS
71 ans - ESC XV
Candidat sortant

CANDIDATS À L'ÉLECTION DU COLLECTIF DE VÉRIFICATION DES COMPTES

Article 23

Le Collectif de vérification des comptes du Comité est composée de 3 membres au maximum, élus au scrutin secret par les membres de l'Assemblée, telle que définie pour les membres du Comité Directeur (article 10).

Ils sont rééligibles.

Les membres du Comité Directeur ne peuvent pas être élus au Collectif de vérification des comptes du Comité



Yves JACQUIN
Candidat sortant
66 – AS Barracuda



Dominique CHAZAL
Candidat sortant
72 ans – AS Barracuda

CANDIDATS À L'ÉLECTION DU CONSEIL DES SAGES

Article 21

Il est institué au sein du Comité un Conseil des Sages composé de deux à trois membres reconnus pour leur expérience associative, leur capacité d'écoute et de dialogue, leur pondération et leur sens de l'intérêt général.

Les membres du Conseil des Sages sont nommés pour trois ans par l'Assemblée sur proposition du comité directeur. Leur fonction est renouvelable.



Sam ALTABEF
95 ans – ESC XI



Denis LAMY
77 ans



Rhéda CHERROUF
59 ans

CANDIDATS À L'ÉLECTION DE LA COMMISSION DISCIPLINAIRE

Article 22

Il est institué au sein du Comité une Commission Disciplinaire composée de trois à cinq membres nommés pour trois ans par l'Assemblée sur proposition du Comité Directeur.

Dotée d'un fonctionnement et d'un pouvoir d'appréciation indépendant, la Commission Disciplinaire peut être saisie par tout licencié, toute association affiliée, toute commission d'activité ou par le Comité Directeur en cas de contestation dans l'application des statuts, des règles d'organisation et de fonctionnement du Comité et des règles du jeu ou de l'arbitrage.



Saïd BASMIH
61 ans - Club Défense Balard Arcueil



François GOMES
48 ans - AS Métropolitain



Cédric MOUTON
39 ans – Démocratie Polygonaise



DOUGLAS David
55 ans – Paris Pantin FC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du VENDREDI 13 FÉVRIER 2026



PROCURATION

Je, soussigné (e),

Nom et prénom :

N° licence FSGT :

responsable juridique, ou ayant mandat du responsable juridique du club :

donne procuration à une autre association pour me représenter, participer à toutes les délibérations et décisions, prendre connaissance de tous documents et voter.

Nom de l'association qui me représente :

Nom du représentant :

Fait à Paris, le :

Signature,

précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

Cachet de l'association :

Fiche à retourner par mail à accueil@fsgt75.org ou courrier à FSGT Paris, 35 avenue de Flandre, 75019 Paris.

Important ! La personne concernée par la procuration devra obligatoirement présenter sa licence FSGT de la saison en cours le jour de l'assemblée générale aux membres de la commission de surveillance des opérations électorales. En cas d'oubli, une pièce d'identité lui sera demandée.